

VIE DE L'ASSOCIATION

L'ABF a souhaité organiser une visite professionnelle de 8 jours au Québec au printemps 2001, en considérant que nos cousins-bibliothécaires de la Belle Province peuvent être pour nous d'excellents « passeurs » des réflexions et expériences en cours dans les bibliothèques nord-américaines.

Échos d'un voyage d'étude au Québec

20-28 mai 2001

Une association professionnelle comme l'ABF a plusieurs finalités, dont celle d'« étudier toutes les questions, d'ordre scientifique, technique et administratif concernant les bibliothèques et leur personnel » (article 1 de ces statuts).

Les bibliothèques du Québec, par leur culture et leur fonctionnement, sont à mi-chemin des bibliothèques des États-Unis et des bibliothèques françaises.

▼ LE VOYAGE

Prévu au départ pour les seuls bibliothécaires des BU, le projet a été ensuite élargi aux collègues de la lecture publique, et ce sont finalement deux programmes en un qui ont été organisés : départ et retour groupés, présence groupée au congrès de la Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec (CBPQ), visites parallèles de différents établissements. Les autorités de tutelle s'étant engagées à apporter une aide dans le cadre de la formation continue, la parti-

cipation financière forfaitaire demandée à chacun est restée raisonnable, d'autant plus que l'ABF a accordé une bourse à cinq d'entre eux.

Un groupe de deux fois dix personnes a pris l'avion à Roissy le 20 mai 2001 et a passé une première nuit à Montréal avant de se déplacer à Québec, puis à Chicoutimi et à Trois-Rivières, avant de revenir passer les quatre dernières journées à Montréal.

Les visites effectuées suivaient chacune un ou plusieurs thèmes, choisis en fonction des domaines d'excellence de la bibliothèque d'accueil. Nos collègues québécois se sont ainsi arrêtés pour nous plus longuement sur les aspects suivants de leur activité :

- la gestion et l'organisation des établissements ;
- l'organisation des collections en fonction des publics et en fonction des supports ;
- les services aux publics particuliers ;
- la documentation électronique ;
- les services aux usagers ;
- la fourniture du document à distance ;
- la formation des usagers ;
- la formation et le statut des personnels ;
- l'intercommunalité.

Les participants au voyage préparent un dossier plus détaillé sur ces questions, dont les éléments seront publiés dans un prochain bulletin d'informations de l'association.

L'intérêt professionnel du voyage a été jugé très soutenu, et la Section Études et Recherche envisage de renouveler cette expérience l'an prochain.

Pierre FÉNART, BU, Nice